ACCESSIBILITÉ ET CONFORT D'USAGE **DANS L'HABITAT ET LES ERP, SPÉCIALITÉ BAILLEURS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS**

Durée
7 heures (1 journée)

Nombre de participants
6 à 10 stagiaires

Public(s) concerné(s)

- Bailleur
- Personnel technique
- Promoteur immobilier

Prérequis

- Aucun

Outils pédagogiques

- Diaporama
- Textes législatifs
- Clé USB comprenant le support de formation et les ressources documentaires

Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques (diaporama - textes législatifs) et mises en situation

Modalités et indicateurs d'évaluation:

- Jeux de questions / réponses tout au long de la formation
- Le stagiaire remplit le dernier jour de la formation un questionnaire d'évaluation de satisfaction de la formation
- Le stagiaire remplit 4 mois après la fin de la formation un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation qu'il aura reçu sur son email de

OBJECTIF GÉNÉRAL

Etre capable de proposer des travaux de rénovation ou de construction de bâtiments d'habitation accessibles et établissements recevant du public (ERP).

COMPÉTENCES VISÉES

Etre capable de :

- Connaitre les différents types de déficiences
- Connaitre la loi du 11/02/2005 et être efficient sur les demandes de modifications des clients
- Piloter des chantiers répondant aux critères de l'accessibilité

PROGRAMME

Matin (9h00 à 12h30)

Accueil des stagiaires
Tour de table : présentation des participants
Présentation du contenu des journées

Le contexte, la compréhension des besoins

- Le contexte social
- Les handicaps concernés par la loi
- Les problématiques liées au vieillissement
- Mise en situation : Simulation de déficience visuelle
- Essai en fauteuil roulant
- Présentation d'une simulation de transfert

La législation et son champ d'application

Dans les bâtiments d'habitation collectifs

- La loi du 11/02/2005
- Les changements législatifs (12/2015)

Dans les Etablissements Recevant du Public (ERP)

- La loi du 11/02/2005
- Les changements législatifs (12/2014)
- Echéances et grandes lignes
- Les Ad'Ap

Approche : du bâtiment à l'usage

contact

Accessibilité:

Les locaux du CEP CICAT sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter pour une étude des besoins.

Formateur(s)

Mhand HALASSA
Ingénieur accessibilité

André AUGST
Ingénieur accessibilité

Tarifs

Tarif intra-entreprise (jusqu'à 10 personnes) : 1500€

Nous consulter pour obtenir un tarif pour une formation sur site.

Nous consulter pour obtenir un tarif pour une formation sur mesure.

Infos et inscriptions

Joséphine LEININGER
j.leininger@cep-cicat.com

N° agrément

42670184167

Organisme de formation agréé

Datadock

Après-midi (14h00 à 17h30)

Les bâtiments d'habitation (collectifs et individuels)

- Accès et abords
- Cheminement extérieurs
- Places de stationnement
- Eclairage, contrôle d'accès
- Circulations horizontales
- Circulations verticales
- Unités de vie
- Salle d'eau
- Approche sur la domotique : une aide au maintien à domicile.

Les établissements recevant du public (neufs et existants)

- Accès et abords
- Cheminement extérieurs
- Places de stationnement
- Eclairage, contrôle d'accès
- Accueil
- Circulations horizontales
- Circulations verticales
- Sanitaires

Evaluation des acquis des participants à travers un jeu de questions / réponses
Recueil des impressions des participants
Evaluation de fin de formation